

Surconsommation totale en cas de mise en dérogation H24/J7 des groupes de traitement d'air GP3/GE3 (fonctionnement à 50 %)			
Prix unitaire gaz	0,04	€/kWh	
Prix unitaire EL	0,18	€/kWh	
Poste concerné	Électricité (kWh/an)	Gaz (kWh/an)	Financière (€/an)
Surcoût de gaz lié au chauffage de l'air		47 034	1 881
Surcoût électrique lié aux moteurs des GP3/GE3	70 256		12 646
Surcoût électrique lié à l'humidification de l'air (VAPAC)	52 233		9 402
Surcoût (gaz + EL) lié à la déshumidification estivale de l'air	47 808	124 648	13 591
Total	170 297	171 682	37 521